

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la cinq cent vingt-neuvième assemblée ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mardi 20 décembre 2016 à 16 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Création d'un comité ad hoc du Conseil d'administration pour l'étude d'une demande de modifications réglementaires à l'encadrement disciplinaire concernant les étudiantes et les étudiants

RÉSOLUTION 2016-A-17328

ATTENDU les documents déposés en annexe A-529-6.6;

ATTENDU la résolution 2015-A-16988 adoptée par le Conseil d'administration le 15 décembre 2015 et la formation d'un comité ad hoc chargé d'étudier le projet et de formuler, le cas échéant, des propositions de modifications au Conseil d'administration;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-697 adoptée à l'unanimité par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 soumettant au Conseil d'administration des modifications à l'article 6.3 du Règlement no 2 de régie interne;

ATTENDU que c'est le Conseil d'administration qui a juridiction concernant l'encadrement du processus disciplinaire;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la Vie académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Côté, appuyé par madame Corinne Gendron, que le Conseil d'administration :

FORME un comité ad hoc chargé d'étudier la proposition de modifications soumise par le Comité de la vie étudiante et de formuler, le cas échéant, des propositions de modifications au Conseil d'administration;

DÉSIGNE les membres suivants du Conseil d'administration pour agir sur le comité ad hoc :

- Monsieur René Côté, à titre de président
- Monsieur Samuel Cossette
- Monsieur Alain Gerbier
- Monsieur Yves Gingras
- Monsieur Normand Petitclerc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 20 décembre 2016

(s) Johanne Fortin
Directrice du Secrétariat des instances



Le 20 décembre 2016
VL/mp